

Après avoir visité 30 communes du territoire, que je n'avais jamais encore visité depuis la fusion, j'ai fait la connaissance de communes exceptionnelles, qui sont riches culturellement, mais qui le sont surtout humainement. Nous avons un potentiel et une cohérence dans ce territoire. Le conseil des maires fera ressortir cette cohérence. Nous avons les mêmes exigences : créer de la richesse via le tourisme et le commerce pour conserver et même développer des espaces de partage dans nos petites communes.

Le Président, Daniel Spagnou

LES SERVICES EN ACTION

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - AGRICULTURE

- Motion de soutien au milieu agricole à la suite de l'épisode de gel intervenu les 20 et 21 avril dernier : face aux pertes considérables dans le secteur agricole sur le territoire (plus d'un tiers des communes sont concernées), la CCSB à l'intention d'aider les communes afin que les agriculteurs puissent prétendre aux aides et mesures d'accompagnement réglementaires. La CCSB a aussi la volonté de porter le taux d'indemnisation de base de 35 % à 50 % pour les producteurs qui ont subi des pertes supérieures à 70 %.

AIDES AUX COMMUNES

- Le Pays Sisteronais-Buëch sera pleinement intégré à la CCSB en 2018. Le Pays Sisteronais-Buëch assure à ce jour, des missions de coordination des politiques territoriales, d'ingénierie de développement et d'accompagnement de projets, en lien notamment avec les pôles « aide aux communes », « urbanisme », « environnement » et « tourisme » de la CCSB.

VIE ASSOCIATIVE

- Le conseil communautaire du 31/05 a voté l'attribution des subventions intercommunales aux associations. Le président est aussi désormais autorisé à signer une convention d'objectifs avec les associations concernées lorsque le montant de la subvention dépasse 23.000 €.



20/06 : Visites des Communes du
Sisteronais-Buëch

A Barrêt-s/Méouge, de gauche à droite : M.Magnus (maire de Lachau, 8e vice-président de la CCSB), M. Coubat – 1er adjoint de Salerans, M. Laugier – Maire de ST-Pierre-Avez, M. Maironne - Conseiller municipal de Barret-sur-Méouge, M.Tenoux (maire de Bruis et 1er Vice-Président), M. Spagnou (Président), M. Armand – 1er adjoint de ST-Pierre-Avez, M. Amic Philippe – 1er adjoint à Lachau

TOURISME

- 6 nouveaux circuits VTT sur le canton du laragnais cette année. Ces circuits seront balisés, débroussaillés, et intégrés à l'espace VTT de la Fédération Française de Cyclisme.
 - Inauguration du bureau d'accueil de tourisme de Rosans le 23 juin.
 - L'été est là, avec son lot d'animations comme : du 1er au 7 juillet à Laragne/Chabre, le 12ème championnat de parapente amical Ozone Chabre, le "Carnaval do Riou" le 22-23 juillet au plan d'eau du Riou, le Chœur Grégorien à Bayons le 9 juillet... Retrouvez toutes les informations sur les sites des Offices de Tourisme de la CCSB (Laragne, Orpierre, Rosans, Serres, Sisteron, Le Caire) et abonnez-vous à leurs newsletters.
- www.sisteron-tourisme.fr**
www.sisteron-a-serreponcon.com

- Taxe de séjour : la déclaration en ligne est désormais possible sur le site sisteronaisbuech.taxesejour.fr. Les avantages de la déclaration en ligne sont nombreux pour les hébergeurs puisque chaque mois, en moins de 2 minutes la déclaration se remplit et offre un délai supplémentaire de 5 jours par rapport à la version papier. – rapidité : une fois votre espace personnel créé, la déclaration se fait en moins de 2 minutes.

CULTURE

- L'exposition gratuite et itinérante "Habiter autrefois dans les pays du Buëch" organisée par le SIVU (*Syndicat Intercommunal à Vocation Unique*), est à découvrir tout l'été sur le territoire de la Communauté de Communes. *À quoi ressemblaient les terroirs des Pays du Buëch il y a deux cents ans ? Comment les sociétés utilisaient-elles leur espace et s'adaptaient-elles à ses contraintes ?* Les réponses apportées par David Faure-Vincent exposent une vie d'antan ingénieuse avec ses particularités, comme le parler local : galetas, foulon, aire, gabions, rotoir, pounti, régailles, chappe, lessivière...

À partir du mois du 1er juillet à Sisteron.

ZOOM SUR : LE CONSEIL DES MAIRES

Le mode de gouvernance devait évoluer avec ce nouveau territoire. Plus en cohérence avec notre intercommunalité et surtout plus proche de celles et ceux qui sont au quotidien avec les administrés : les maires.

C'est de cette volonté d'une intercommunalité partagée que le président et l'ensemble des élus, ont décidé d'adapter la gouvernance avec le conseil des maires. Il réunira les maires des 62 communes membres de l'intercommunalité, les vice-présidents et les délégués. La première rencontre aura lieu le 10 juillet 2017 à Lazer (18h).

En plus de l'ordre du jour, une place importante sera dédiée à un temps d'échange avec les maires.

Chaque maire y disposera d'une voix, quelle que soit la taille de sa commune. Cela afin de garantir l'équilibre territorial, le respect de la souveraineté des communes.

Le conseil des maires revêt un aspect primordial pour l'avancée de la CCSB. En effet c'est en étant tourné vers les besoins des communes que pourra s'orienter correctement la stratégie de développement du territoire.

LE NOMBRE

611 001,31 €

C'est le montant des subventions attribuées par la CCSB aux associations du territoire qui en ont fait la demande cette année. Ces subventions concernent uniquement les associations qui rentrent dans le champ des compétences transférées à la CCSB et qui ont bénéficié d'une subvention intercommunale l'année précédente